



L'ÉCHO CHIRACOIS

Mai 2015



SOMMAIRE

1. Le mot du Maire
2. Les réalisations
3. Le budget
4. Les projets
5. Bon à savoir
6. Pensez-y
7. Le carnet Chiracois
8. Clin d'oeil
9. La vie des associations
10. Chirac autrefois
11. L'agenda
12. Recette



1 - Le mot du Maire

Voilà bientôt un an que nous avons pris la responsabilité de la mairie. Du travail a été réalisé, dans la continuité de la précédente municipalité, de nouveaux projets et réalisations ont vu ou vont voir le jour. Des manifestations ; Noël, vœux, nous ont permis de rencontrer nos concitoyens, de mieux les connaître et de prendre en compte leurs demandes ou leurs observations.

L'équipe est maintenant opérationnelle et bien rodée. Ma connaissance des dossiers me permet de travailler en toute sérénité sur de nouveaux projets avec le soutien sans faille de l'équipe municipale. Nos réunions « discussions » permettent à chacun d'avancer ses idées et de bien cerner les sujets pour ensuite mettre en application la ou les solutions les plus adaptées dans l'intérêt général.

Une personne supplémentaire à l'accueil nous permet d'être plus réactifs sur l'ensemble des dossiers et de répondre rapidement aux demandes.

Nous sommes en retard, pour ce deuxième numéro de l'Echo Chiracois, par rapport à la promesse faite, mais rassurez-vous, mieux vaut être en retard et avoir des projets qui avancent plutôt qu'être à l'heure sans matière.

Toujours à votre disposition, l'équipe municipale et moi-même vous donnons rendez-vous au 4^{ème} trimestre 2015.

Robert GANTHEIL



2 - Les réalisations

En suivant le projet municipal, fil rouge de notre mandature, pierre par pierre, nous procédons, chaque jour, à une partie de ce programme. La vitesse de réalisation est souvent plus lente que les idées mais nous avançons.

Voirie

Les travaux, amorcés en 2014, sont terminés : la VC6 de Chaumerliac, l'accès au lotissement du Puy Chaud, les voies communales du Chassagnol, Marmontel et Celines. Ces réalisations permettent d'avoir un réseau routier en bon état et bien roulant.

Informatique

La mairie bénéficie d'un nouveau matériel informatique nécessaire pour aborder la dématérialisation des actes administratifs.

Personnel

Sandrine HULLAERT, embauchée en emploi aidé, à l'accueil, a pris ses marques depuis novembre 2014, collabore en bonne intelligence avec la secrétaire Anne-Marie ARSAC. Le rangement et le classement, suite aux conseils donnés lors de la venue de deux personnes des archives départementales, touchent à leur fin.

Puy Chaud

Le pavillon du Puy Chaud est terminé et loué à de nouveaux arrivants, Chantal et Jean-Baptiste GRATADOUR.

Le lotissement est pratiquement tout acquis (il reste deux lots disponibles). On observe de ce fait une augmentation de la population ; actuellement nous sommes 310 habitants sur la commune.



Gîte

Réfection complète du gîte situé au-dessus de la mairie, ainsi que du couloir d'entrée.

Salle polyvalente

Achat de nouvelles tables, plus légères et faciles à installer. Une sonorisation a été installée, elle est efficace et bien appréciée par les utilisateurs.

Sentiers de randonnée

Les sentiers inscrits au P.D.I.P.R., dépendant de la Communauté de Communes, sont opérationnels et proposés à l'office du tourisme. L'aménagement du pont sur l'Artaude reste à finaliser pour assurer une bonne continuité.

Transport scolaire

Comme les années précédentes, la municipalité de Chirac-Bellevue reconduit le remboursement des transports scolaires, pour les enfants de 3 à 18 ans, domiciliés sur la commune. Les familles concernées recevront prochainement un courrier, de la part de la Mairie, pour les démarches à suivre.



3 - Le budget

COMPTES ADMINISTRATIF 2014		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	207 895,00 €	907 164,65 €
Investissement	539 285,37 €	243 635,40 €

Excédent : + 403.619,68 €

BUDGET PREVISIONNEL 2015		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	707 007,22 €	707 007,22 €
Investissement	906 516,38 €	906 516,38 €

4 - Les projets

Puy Listal

L'aménagement sera entrepris lors des travaux de voirie 2015. Pour des raisons de salubrité de l'eau du Riffaud, tous les travaux ont été suspendus de novembre 2014 à mars 2015.

Aménagement du Puy Chaud :

Le déboisement de la partie II du lot a été exécuté.

Nous avons acquis le terrain Calla et souhaitons aménager les deux terrains d'une manière globale (avec l'achat du terrain Rossignol en pourparlers pour le moment) avec la partie lotissement et, en projet, une partie petit pavillon pour personnes âgées et/ou en situation de handicap. Par exemple, avec la Mutualité ou autre promoteur.

Les travaux de voirie 2015 :

- Le renforcement de la VC 25, aux Bois Jeunes,
- Renforcement de la VC autour de l'église (enrobé),
- Renforcement de la VC 3 à Vernéjoux,
- Un projet, à plus long terme, concerne la VC 8 qui descend vers le barrage des Chaumettes. Des autorisations de dons de terrains sont en cours.

Travaux à la salle polyvalente :

- Chauffage
- Isolation
- Drainage
- Auvent

Cette salle, très utilisée, nécessite qu'on la maintienne en état et qu'on améliore la qualité du chauffage : « Chauffer mieux pour le même prix » et la mettre hors humidité (les poteaux de

soutien prennent l'humidité). La partie vitrée côté bar est à réviser en terme d'isolation.

Quelques travaux sont à envisager, suite à la visite de la commission de sécurité (crémone-loquet aux portes, rideaux, téléphone...).



Réalisation de l'espace Coudert :

Le terrain (Cauty) est en cours d'aménagement. En collaboration avec le syndicat de la Diège, nous avons fait effectuer un relevé topographique et une étude de terrain. Celui-ci, étant référencé en zone humide, les services de la police de l'eau sont intervenus pour confirmer notre souhait d'y établir une aire de jeux et un terrain de pétanque sur la partie sèche, et pour le reste, un parc paysager. Nous avons fait appel à un architecte paysager pour ce terrain que nous nommerions « ESPACE COUDERT », du nom d'une généreuse donatrice de la commune.

Nous avons obtenu une dérogation de la Préfecture pour le brûlage des souches. Implantation des aires de jeux et du parc paysager : comme vu sur le plan.



Les projets

L'aménagement du préau de la mairie

Cette pièce, sous la bibliothèque, de plus de 50 m², sera réhabilitée et pourrait être utilisée comme salle de réunions. Nous avons répondu à l'appel d'offres de la Communauté de Communes pour accueillir une M.A.M. (Maison des Assistantes Maternelles) et cette salle pourrait être mise à disposition pour répondre à cette demande, si la commune de Chirac-Bellevue était retenue, ce que nous souhaitons de par les équipements existants, la position géographique et la facilité d'accès.



Informatique et téléphonie

- Achat d'un logiciel de classement permettant de trouver un dossier grâce à un mot-clef.
- Installation d'un standard téléphonique afin de disposer d'un téléphone dans chaque pièce et à la salle polyvalente, pour faciliter le travail et répondre aux normes de sécurité « appel d'urgence salle polyvalente, préau, bibliothèque ».

Personnel

L'embauche, pour le mois de juin 2015, d'un agent technique (contrat aidé 26h/semaine) en partenariat avec la Mairie de Saint-Etienne-La-Geneste.

Nous sommes à même, c'est budgétisé, d'acheter du matériel (tondeuse, véhicule...) afin que cet employé puisse réaliser les travaux essentiels aux deux communes, sans nous départir totalement de l'association des Gorges de la Haute-Dordogne (nous avons obtenu une aide de 2.500 € par l'intermédiaire de la députée Sophie DESSUS).

Patrimoine

Reconstruction de la fontaine de Chiragol.



Maison Kalher

La maison est en mauvais état, nous avons prévu de la réhabiliter dès lors que les locataires pourront se reloger pendant la durée des travaux.

Pétanque

Aménagement d'un terrain à Vernéjoux.

Eglise

La rénovation de la chaire à prêcher et du lustre de l'église. Ces rénovations sont subventionnées par la DRAC et le Conseil Départemental.

A noter que les travaux de voirie de l'espace Coudert et de la salle polyvalente pourront bénéficier de subventions émanant du Conseil Départemental.



5 - Bon à savoir ...

BAVARD'ÂGE

Bavard'âge, c'est un réseau de bénévoles auprès des personnes isolées, qui a pour but de préserver le lien social et de favoriser les échanges. Cela s'adresse aux personnes qui se sentent seules et qui souhaitent avoir des visites. La relation "visiteur, visité" est basée sur l'écoute et l'échange et les visites se déroulent dans un climat de confiance mutuelle. Le déroulement et le contenu de ces moments de convivialité sont fonction des goûts de chacun ; promenade à pied, discussion, jeux, lecture, etc. Le visiteur effectue deux visites par mois.

Si cela vous intéresse, vous pouvez contacter l'Instance de Coordination de l'Autonomie du Canton de Neuvic (05 55 95 09 72)

INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE DU CANTON DE NEUVIC

L'instance est une association à vocation cantonale conventionnée avec le département de la Corrèze. Elle a pour objet l'animation, l'information et l'aide en faveur des personnes en perte d'autonomie. Elle assure également la coordination entre les services pour permettre le maintien à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

Une cotisation annuelle de 5 € est demandée aux usagers des services de l'Instance.

L'Instance propose différents services :

Point information : lieu d'accueil, d'orientation et d'information mis à disposition des personnes et de leur entourage pour des réponses concernant le maintien à domicile.

Service de coordination : il a pour objectif de garantir la continuité des prises en charge des personnes âgées (préparation des sorties d'hôpital, coordination des interventions des professionnels au domicile de la personne)

Portage de repas : repas froid livré 7 jours sur 7 (repas du midi et du soir) sur simple appel passé l'avant-veille.

Bibliothèque : portage de livres à domicile une fois toutes les quatre semaines.

Aide administrative : accompagnement dans les démarches administratives telles que de l'aide à la constitution de dossiers, rédaction de courriers divers, tri et rangement.

Atelier de prévention : atelier informatique, atelier équilibre, après-midi récréatif.

Service de transport : un chauffeur vient vous chercher à votre domicile pour vous conduire à la foire le 1er et le 3ème mardi matin du mois ou au centre bourg d'une commune du canton le 2ème et 4ème jeudi après-midi, pour un forfait de 6€ aller-retour par personne. Sur simple appel passé la veille.

INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE DU CANTON DE NEUVIC : 05 55 95 09 72

ILS FONT LEUR TOURNÉE ...

Jean-Pierre CHARLIAT : boulanger/épiciers de Saint-Angel, le jeudi et le dimanche, vers 9h30. (05 55 72 41 02)

Patrick GIRAUD : boulanger/épiciers de Liginac, sans véhicule actuellement, M. GIRAUD reprendra ses passages ultérieurement, selon les demandes. (05 55 95 90 33)



6 - Pensez-y ...

Propreté

Il est rappelé que les abords des containers à ordures ménagères et du tri sélectif doivent rester propres pour le respect de chacun.

Déchetterie

ZA de Bèchefave 19160 Neuvic

Téléphone : 05 55 95 03 52

Ouverte du lundi au samedi

De Mars à Octobre : de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

De Novembre à Mars : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Horaires d'ouverture de la mairie

Mardi - jeudi - vendredi

9h à 12h - 13h30 à 16h

Samedi : 10h à 12h - permanence des élus

Tél : 05 55 95 82 10

Fax : 05 55 72 28 66

Tél d'urgence : 06 38 48 43 78



Anne-Marie ARSAC

Sandrine HULLAERT

Recensement militaire pour journée d'appel

Le recensement des jeunes hommes et des jeunes femmes âgés de seize ans ainsi que des personnes devenues françaises entre seize et vingt-cinq ans relève de la compétence du maire. Les jeunes gens, accompagnés d'un parent, sont invités à se présenter, le mois de leur seizième anniversaire, en mairie, munis chacun d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Rappel

- Par mesure de sécurité, notamment envers les enfants, et de salubrité publique, il est rappelé que les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité d'autrui, et qu'il est formellement interdit de laisser divaguer des chiens et obligation de les garder à l'intérieur d'une propriété fermée ou, si celle-ci ne peut l'être, de maintenir les chiens attachés.
- Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par les particuliers, à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc. , ne peuvent être effectués que les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Pensez-y ...

Préfecture de la Corrèze - Communiqué-Pressé en date du 22 avril 2014

BRULER SES DECHETS VERTS EST STRICTEMENT INTERDIT

Avec le retour du printemps, les activités de jardinage sont de retour. Tonte de la pelouse, taille des arbres fruitiers, entretien des haies, élagage, débroussaillage : les occasions de produire des déchets verts ne manquent pas. Et pour les éliminer, la vieille habitude de les brûler au fond du jardin ou du champ résiste au temps... et à la réglementation.



Or, le Règlement sanitaire départemental (article 84) interdit le brûlage des ordures ménagères - dont les déchets verts font partie - tant à l'air libre (feu de jardin) qu'en incinérateur. Et la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 rappelle ce principe : que l'on se trouve en ville, en secteur périurbain ou rural, le brûlage des déchets verts DOMESTIQUES est STRICTEMENT interdit, et ce toute l'année.

Une seule exception existe : les déchets issus de l'activité professionnelle des agriculteurs et des forestiers relèvent d'une réglementation particulière. Pour tout renseignement, il convient de contacter la Direction départementale des territoires de la Corrèze (DDT) Service économie agricole et forestière - Tél. : 05 55 21 83 40

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène. De plus, le brûlage des déchets verts correspond à une combustion peu performante qui émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides.

ET POURTANT DES SOLUTIONS EXISTENT...

Le compostage individuel : Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires... Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés ou proposent des aides à l'achat d'un composteur.

Le broyage des végétaux : Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux. Certaines collectivités proposent des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des aires de broyage peuvent être aménagées par la collectivité. **Ce qui est le cas pour la commune de Chirac Bellevue : se renseigner auprès de la mairie.**

La collecte en déchetterie : Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchetterie la plus proche : 35 déchetteries en Corrèze sont à la disposition du grand public et des professionnels. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.



7 - Le carnet Chiracois

Il nous a quittés : Dominique MAZUEL

Ils sont nés :



Nohann, fils d'Angélique et Sébastien ESCURAT



Clara, fille de Véronique VERMILLARD et Vincent MASSIAS



Ils se sont mariés :
Jean-Marc MADELMONT,
(gérant de la Maiade) et
Eléna SPORICHEVA

Pas de nouveaux venus sur la commune cette année, seulement des installations dans leurs nouvelles habitations :

- Mme CHASSAT au Puy Chaud
- Mr et Mme DUZTEPE chez Mr BESSE au Puy Chaud
- Mr MONGET et Mme FICHET, leur maison va sortir de terre.
- Mr Vincent MASSIAS et Mme Véronique VERMILLARD auront une nouvelle habitation au Puy d'Enrouère.

8 - clin d'oeil



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



OPERAMANIA

Le 20 mars 2015, 22 personnes se sont rendues au zénith d'Auvergne à Clermont Ferrand. Au programme, les grands airs et ballets d'opéra interprétés par l'opéra national de Russie. L'entrée était fixée à 42€ et le transport a été offert par la municipalité.



9 - La vie des associations

LA PETANQUE CHIRACOISE

Association la plus ancienne de la commune, créée en 1990, toujours présente et dynamique, elle compte aujourd'hui 40 licenciés en légère augmentation. Elle participe aux différents championnats ; coupe des clubs, championnats interclubs, coupe de la Corrèze, coupe de France et coupe de la Haute-Corrèze. A noter des résultats plus qu'honorables, le club se classant 17^{ème} sur 52 au challenge des sociétés, sans compter les coupes dans différents concours.

De plus, pour contribuer à l'animation de la commune, elle organise des concours de belote, soirées à thème et toujours les très appréciées 12 heures de pétanque.

Les évènements passés :

- Concours de belote le 14 novembre 2014, 40 équipes se sont affrontées avec de beaux lots pour les premiers ;
- Soirée moules-frites le 21 mars 2015, 80 personnes se sont régalingées ;
- Concours de belote le 17 avril 2015 : 36 équipes ont concouru.

Les projets de la saison en cours :

- Concours inter sociétaire le 24 mai 2015 ;
- 12 heures de pétanque le 5 juillet 2015 ;
- Et toujours pendant les mois de juillet-août le concours « ouvert à tous », les vendredis soirs à partir de 20h30.

La santé financière de l'association est saine. A noter que pendant l'hiver nous avons la possibilité d'aller jouer au boulodrome de la Tourette.

Merci à la municipalité pour le prêt de la salle polyvalente et l'aide apportée.

Pour vous inscrire, si vous êtes attirés par ce jeu, veuillez contacter son président Mr Michel Vebret (06 71 20 53 25).



ANNE-CLAIRE & ESTELLE

ANIMATION 2015 :

L'association Anne-Claire & Estelle envisage d'organiser, une nouvelle fois durant l'été, une balade patrimoniale pédestre entre les trois églises rurales : Chirac Bellevue, Sainte Marie Lapanouze et Saint Etienne La Geneste, avec une visite guidée. (date à arrêter).



RESTAURATION DE L'EGLISE :

L'Association Anne-Claire & Estelle attend le retour de la chaire qui est actuellement en rénovation et étudie également, en lien avec la mairie, la restauration du lustre à cristaux 16 lumières.

Annick Aubril
anaub@live.fr - 06 75 46 53 28



La vie des associations

LA RÉCRÉ CHIRACOISE

L'année 2014 a été plutôt encourageante pour la Récré. A ce jour, nous avons réalisé une douzaine de divertissements et cela grâce, tout d'abord, aux personnes sympathiques qui nous apportent leur aide. Sans elles, nous ne pourrions mener à bien nos activités. Nous saluons également la municipalité qui nous accorde aide matérielle et soutien.

Malheureusement, nous avons à déplorer, et ce depuis la création de la Récré, le «sabotage» de nos affiches !!! En effet, une ou des personnes malveillantes arrachent les affiches que nous posons. Ce comportement mesquin est désolant. Notre équipe est composée de bénévoles qui s'investissent et ont le plaisir d'organiser de bien simples distractions !

Association, au titre de la loi 1901, notre première assemblée générale ordinaire a eu lieu le 11 avril 2015. Le bureau a été renouvelé avec Martine FAURE-LAURENCON à la présidence, Andrée PONCHET, trésorière et Marie-Claude DUFETEL, secrétaire et l'équipe est heureuse d'accueillir Sébastien ESCURAT en tant que vice-président. La Récré a pour souhait de dynamiser et animer le village, avec toutes les bonnes personnes volontaires qui voudront participer et accompagner l'association.

Nos prochaines activités auront lieu :

- Le dimanche 14 juin 2015, pour le vide-greniers. (renseignements au 06 51 89 32 01)
- Le 14 juillet 2015, avec un pique-nique républicain,
- Le 24 octobre 2015, un bal,
- Le 13 décembre 2015, un « vide ta chambre »,
- Et les cours de gym reprendront à la mi-septembre. (venez nous rejoindre, nous avons une prof super !)

Toutes ces manifestations sont des moyens parfaits pour se rencontrer, échanger, partager...

Martine Faure-Laurencon
06 72 77 36 04

FÊTE PATRONALE DE LA SAINT SYLVAIN



L'après-midi du samedi, la pluie n'a pas permis la sortie des « chiottes » mais des volontaires ont pu s'asseoir sur les cuvettes et « se soulager » dans le garage municipal !!!

Quel dommage que la météo n'ait pas été avec nous ; la Récré avait été approchée par France 3 pour un reportage télévisé ; la fête patronale de Chirac Bellevue aux infos régionales !!!





Notre vice président s'est initié au lancer de bouses de vache !



Les enfants se sont éclatés sur les yum yum.



Les country roots, selon leur habitude, ont offert un show des plus attrayants.



Le meilleur score de roul boul été remporté par Cloé qui a gagné un jambon.



Robert GANTHEIL et Claude MÜLLER, aux côtés de Monsieur BERNIÉ, sous-préfet d'Ussel, qui nous a fait l'honneur d'assister à l'apéritif.



Un concours de pétanque, à boules carrées, a permis aux participants de gagner médailles et lots.



La pêche aux canards a ravi les plus petits



La présidente et la trésorière



La vie des associations

COUNTRY ROOTS

Le club COUNTRY ROOTS de Chirac Bellevue propose,
le Samedi 30 Mai 2015
stage, repas et concert en plein air.

Nous sommes ravis de vous annoncer la venue du groupe
Union Spirit et de **Lily's Art, Aurélie Dutheil**, le 30 mai
2015 à Chirac Bellevue.

Nous vous rappelons que les places seront limitées pour
le stage et pour le repas du soir, veuillez vous mettre
rapidement en relation avec la Maïade (05 55 95 07 51)
Nous avons hâte de vous accueillir.

Lien facebook pour le concert :

<https://www.facebook.com/events/1582730405273096/>

Nous vous rappelons que le groupe se retrouve pour
les entraînements tous les lundis à la salle des fêtes
de Chirac Bellevue à partir de 19h00 et jusqu'à 21h30 environ, selon
les niveaux. Ceux-ci sont animés par des danseuses bénévoles comptant 5-6 années de
pratique derrière elles et qu'un professeur intervient environ tous les 2 mois, pour nous apporter
de nouvelles danses.

La saison prochaine, si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous informons qu'un cours débutant
va être créé.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Elisabeth Vernerie au 06.25.70.16.47.



Les Country Roots



10 - Chirac autrefois ...



Les reconnaissez-vous ?
 Auriez-vous des vues de
 Chirac Bellevue, de votre
 famille, des photos d'école ?
 Merci de passer à la mairie
 pour les scanner.
 Remerciements à Mme CEPPE
 pour la photo.



11 - L'agenda

Samedi 27 juin 2015 : FEU DE LA ST JEAN organisé par la Maïade (05 55 95 07 51)

Dimanche 26 juillet 2015 : COMICE AGRICOLE

12 - Recette

La tourte aux girolles par Gilou

2 pâtes feuilletées (maison ou toute prête) 4 tranches de jambon -
400 g de girolles - 2 échalotes - 2 gousses d'ail - 30 g de beurre -
estragon - persil - 1 jaune d'œuf - sel - poivre

Dans une poêle, faites fondre à feu doux les échalotes finement hachées puis ajoutez le jambon découpé en petits cubes. Laissez prendre un peu de coloration avant d'incorporer les girolles que vous aurez lavées et hachées. Salez, poivrez et laissez cuire quelques minutes, puis ajoutez l'ail, la branche d'estragon et le persil, le tout finement haché.

Étalez une pâte feuilletée sur une plaque à four, badigeonnez le pourtour de jaune d'œuf battu. Déposez au centre la préparation refroidie. Recouvrez à l'aide de la seconde pâte que vous aurez incisée. Fermez, badigeonnez de jaune d'œuf et faites cuire 20 mn à four moyen (180°)



Vous connaissez des recettes traditionnelles corréziennes ou des recettes que vous aimez et que vous voudriez partager ? Merci de nous les transmettre.



QUI A DIT

« savoir jusqu'où déboulonner les rails sans pour cela faire dérailler le train ? »

L'auteur de la citation du numéro de septembre 2014 est de John Fitzgerald Kennedy.

